

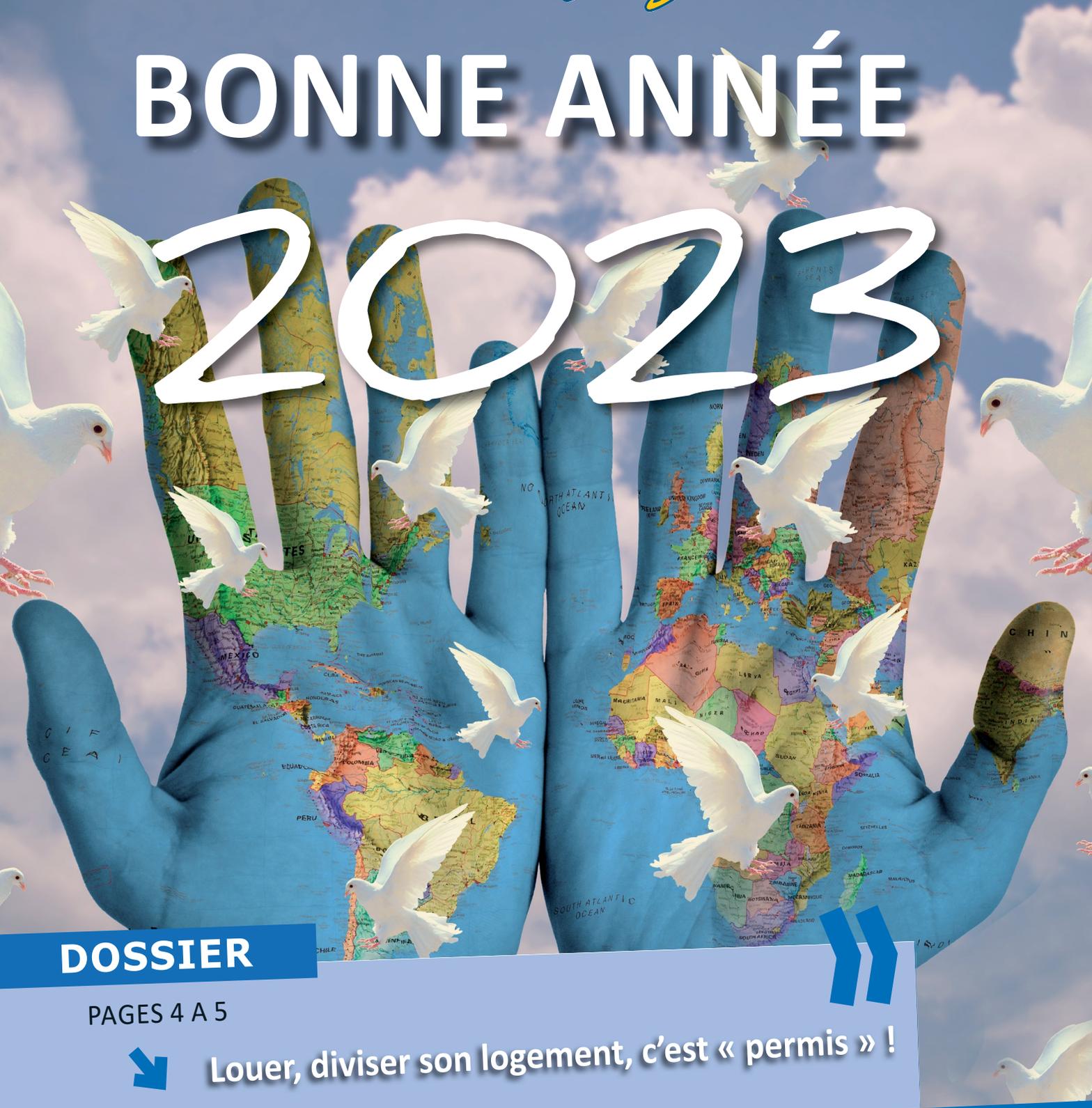


Le Trait d'Union

magazine

BONNE ANNÉE

2023



DOSSIER

PAGES 4 A 5



Louer, diviser son logement, c'est « permis » !

Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°112
JANVIER 2023

Pages 2-3

Sommaire
Edito

Pages 4-5

Dossier : Louer, diviser son logement,
c'est « permis » !

Pages 6-7

Commission Locale Climat
Service jeunesse

Page 8

Affaires générales

Pages 9-11

Vie Culturelle

Page 12

Vie économique

Pages 13-14

Action sociale

Page 15

Téléthon

Pages 16-17

Vie associative
Service Petite Enfance

Pages 18-19

Droit d'expression des groupes d'élus
Emploi

Page 20

Festival d'humour



P.4

Dossier

Louer, diviser son logement, c'est « permis » !

Directeur de publication : Philippe Parsy
Edition, reportages et photos :
Service Communication de la Ville d'Annœullin
Grand'Place 59112 Annœullin
Impression : Hechter à Vendin les Béthune
4 700 exemplaires
Image de la couverture par S. Hermann
& F. Richter de Pixabay
Tous droits de reproduction réservés - Janvier 2023



Restons prudents

Chères Annœullinoises,
Chers Annœullinois,

Après un automne 2022 plutôt clément, la saison froide nous fait entrer en 2023 et maintenant nous avons besoin d'utiliser davantage d'énergie pour se chauffer et s'éclairer. La flambée actuelle des tarifs de l'énergie avec une hausse du prix du kWh pèse fortement sur chacun de nous, mais aussi très fortement sur toutes les collectivités qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire appliqué aux particuliers et nous amène toutes et tous à être plus sobres.

Notre commune subit les mêmes contraintes que chacun de ses habitants. Et, avec la crise énergétique, la Ville a dû supporter un surcoût de 800 000 € pour 2022.

Aussi, à l'appui des réflexions de la Commission Locale Climat et de ses groupes de travail Résilience et Energie, nous nous sommes engagés dans l'Expérience de la Sobriété Lumineuse, de la Solidarité Ecologique et Economique pour limiter nos consommations énergétiques et contribuer à la préservation de l'environnement.

J'ai, dès la rentrée des classes, sollicité la plus grande vigilance des enseignants tout en décalant la mise en route des installations de chauffage.

J'ai également interpellé le monde associatif afin de gérer au plus juste l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux qu'il occupe.

Dans tous les bâtiments, les températures ont été ajustées en restant conformes à la réglementation, en fonction des typologies de bâtiment et de l'activité et des horaires d'occupation, même si nous avons dû demander au prestataire en charge de la gestion du chauffage de régler le plus rapidement possible les dysfonctionnements regrettables rencontrés sur plusieurs sites.

Depuis le 1^{er} août 2022, l'éclairage public de nuit a été réduit. Il en est de même pour les éclairages de Noël.

Les maintenir était important au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes.

La magie de Noël a ainsi été préservée !

Notre commune subit les mêmes contraintes que chacun de ses habitants. L'inflation, nous la subissons aussi !

Les finances de la commune ne se gèrent pas d'un coup de baguette magique, mais en essayant, sans augmenter la fiscalité locale, de gérer au mieux cette nouvelle crise qui nous frappe de plein fouet ... en attendant des jours meilleurs.

Décidément, ce mandat ne semble pas être propice aux cérémonies de vœux. Après avoir été contraint d'annuler celles de 2021 et de 2022 en raison de la pandémie, j'ai, en conscience, pris la décision d'annuler celle de cette année.

Vous l'avez tous compris, j'en suis persuadé. L'heure est donc à la prudence, à la vigilance d'autant que je n'ai qu'une connaissance partielle à ce jour des surcoûts qui seront générés en 2023 par cette crise énergétique.

Je ne souhaite en aucun cas que nos efforts de gestion, appliqués depuis plus de 20 ans maintenant, soient annihilés par cette nouvelle crise, et même si les dépenses traditionnelles liées à une cérémonie de vœux sont raisonnables, la Municipalité se doit d'être exemplaire, bien que, et fort heureusement les températures extérieures aient été clémentes cet automne.

C'est donc malheureusement une nouvelle fois privé du plaisir de vous rencontrer que je vous souhaite une heureuse année 2023 en mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, du personnel municipal, du Conseil Municipal Enfants et du Conseil Municipal Jeunes.

Bonne année 2023

Philippe PARSY

Louer, diviser son logement, c'est « permis » !

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous souhaitez louer ou diviser.

A partir du 1^{er} janvier 2023, la Commune d'Annœullin, en partenariat avec la MEL, a instauré la mise en place de la **demande du permis de louer et de diviser**.

Issu de la loi Alur de 2014, ce dispositif vise à prévenir et **lutter contre l'habitat indigne** en assurant ainsi aux futurs locataires un **logement décent**.



Le permis de louer est une obligation qui incombe aux propriétaires souhaitant mettre un logement en location. Le permis de diviser est une autorisation qui doit être préalable aux travaux visant à séparer un bien pour en faire plusieurs logements.

L'autorisation préalable de mise en location ou « permis de louer * »

- *Pour quels logements ?*
 - ➔ Pour toute première mise en location ou remise en location à la suite du changement de locataire d'un logement bâti avant 1974.
- *Quand réaliser la démarche ?*
 - ➔ Avant la mise en location du logement.
- *Comment demander l'autorisation ?*
 - ➔ **A compter du 1^{er} janvier 2023**, vous pouvez vérifier si votre bien est concerné et réaliser toutes vos démarches en ligne sur : <https://demarches.mesdemarches.lillemetropole.fr/permis-de-louer/> Joindre une copie des diagnostics techniques : amiante, plomb, gaz, électricité et risques naturels. Dans un délai d'un mois, réception d'un avis favorable ou non de mise en location.

L'autorisation préalable aux travaux de division ou « permis de diviser * »

- *Pour quels logements ?*
 - ➔ Pour tous les logements.
- *Quand réaliser la démarche ?*
 - ➔ Avant la réalisation des travaux.
- *Comment demander l'autorisation ?*
 - ➔ **A compter du 1^{er} janvier 2023**, vous pouvez vérifier si votre bien est concerné et réaliser toutes vos démarches en ligne sur : <https://demarches.mesdemarches.lillemetropole.fr/permis-de-louer/> Préciser la localisation et la désignation de l'immeuble. Indiquer si le logement est soumis au statut de la copropriété et s'il s'agit d'un immeuble collectif. Joindre un plan côté montrant la situation avant / après travaux et une copie des diagnostics techniques : amiante et plomb. Dans un délai de 15 jours, réception d'un avis favorable ou non de division du logement.

Pour la commune d'Annœullin, un périmètre d'action précis a été défini.
Selon le secteur, vous pouvez être concerné par l'une ou/et l'autre mesure.

Vous trouverez, ci-dessous, la carte de la commune reprenant le périmètre.

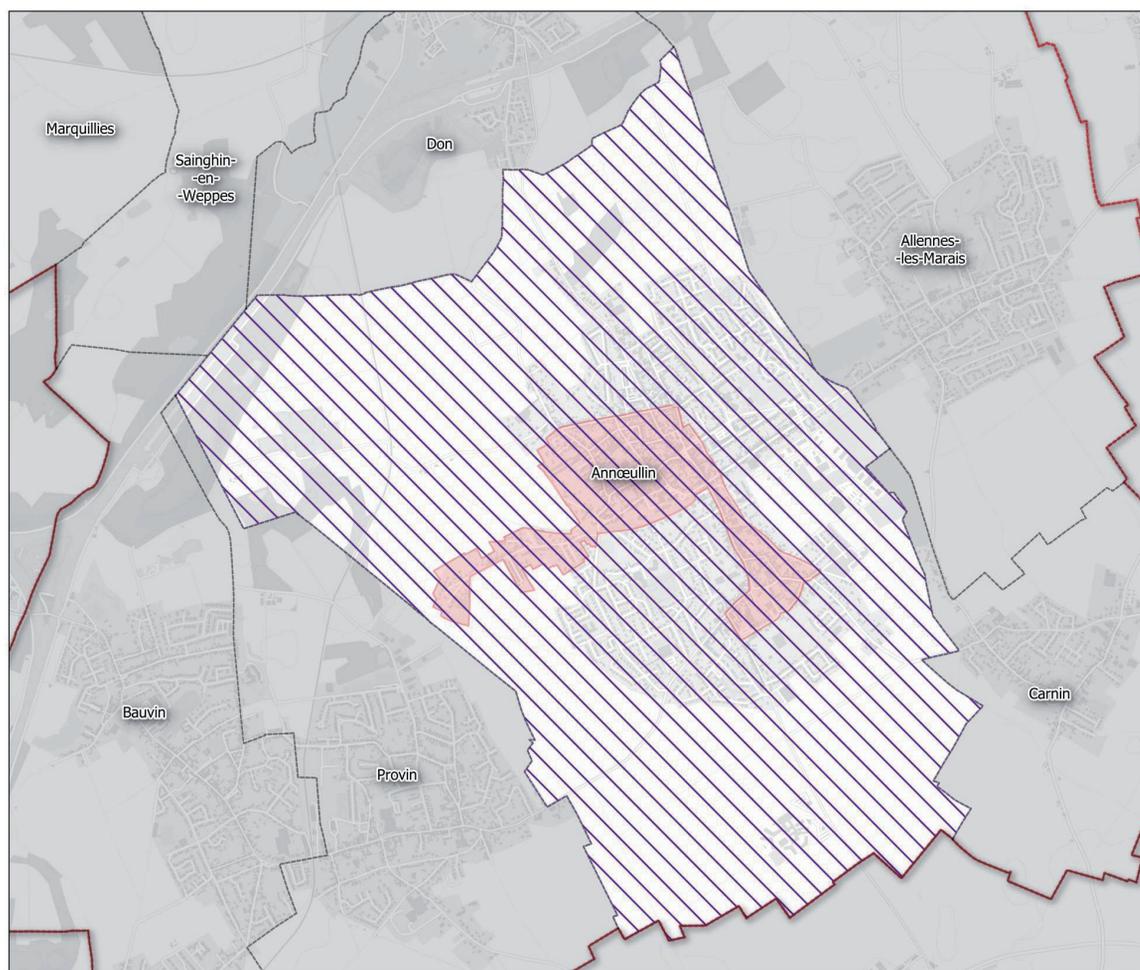


**OUTILS
PREVENTIFS
DE LUTTE CONTRE
L'HABITAT INDIGNE
version 2022**

**Commune
ANNOEULLIN**

Légende

Périmètre
* APD
* APML



Sources : Métropole Européenne de Lille
Traitement : MEL/DIGIPFY - Edition : 31/05/2022
Suivi : MEL/DAH/DHHPIS.Louchaert & C.Werquin
Echelle A3 = 1:17 500



CONTACT

Pour toutes questions pratiques sur l'autorisation,
vous pouvez consulter les informations sur le site à l'adresse suivante :
<https://demarches.mesdemarches.lillemetropole.fr/permis-de-louer/>
ou vous rapprocher de Vincent MAILLE, responsable du service Urbanisme
au 03.20.90.41.57 ou par mail : vincent.maille@annoeullin.fr

1 équipe Annœullinoise portée
par la Commission Locale Climat
relève le Défi DECLICS Alimentation MEL !



Préférons les produits de saison !

L'alimentation est le premier poste d'émission de gaz à effet de serre, en France, devant les transports et le logement. Or, c'est un domaine dans lequel chacun dispose d'une capacité d'action. Il existe de nombreuses solutions simples et concrètes pour limiter ces émissions, responsables du changement climatique.

Consommer des fruits et légumes de saison est un excellent moyen de concilier plaisir, santé et climat.

CONSOMMEZ LOCAL, sain et bio sans augmenter votre budget.
C'est parti pour 5 mois de défi !

Quelques conseils à partager pour faire ses courses avec les saisons :

LE
CALENDRIER DES SAISONS

Janvier

Légumes

ail
betterave
carotte
céleri
chou blanc
choux de bruxelles
chou frisé
chou rouge
échalote
potimarron
poireau
radis noir
topinambour

Fruits

poire
pomme



Février

Légumes

ail
betterave
carotte
céleri
chou blanc
choux de bruxelles
chou frisé
chou rouge
échalote
endive
mâche
navet
oignon
panais
poireau
pomme de terre
radis noir
topinambour

Fruits

poire
pomme



Mars

Légumes

betterave
carotte
céleri
chou blanc
choux de bruxelles
chou frisé
chou rouge
échalote
endive
mâche
navet
oignon
panais
poireau
pomme de terre
radis noir
topinambour

Fruits

poire
pomme



Avril

Légumes

asperge
carotte
chou blanc
chou frisé
chou rouge
échalote
épinard
mâche
navet
oignon
persil
poireau
pomme de terre
radis noir
radis rose

Fruits

pomme
rhubarbe



Mai

Légumes

asperge
batavia
carotte
épinard
fève
laitue
persil
petit pois
pomme de terre
radis rose

Fruits

fraise
rhubarbe



Juin

Légumes

asperge
batavia
carotte
chou fleur
concombre
courgette
épinard
fennel
fève
haricot vert
laitues
persil
petits pois
radis rose

Fruits

cassis
cerise
fraise
framboise
groseille
rhubarbe



Juillet

Légumes

ail
artichaut
aubergine
batavia
bette
betterave
brocoli
carotte
chou fleur
concombre
courgette
échalote
épinard
fennel
fève
haricot vert
laitue
oignon
persil
petits pois
piment
poivron
pomme de terre
radis rose
tomate

Fruits

cassis
fraise
framboise
groseille
melon
prune

Août

Légumes

ail
artichaut
aubergine
batavia
bette
betterave
brocoli
carotte
chou fleur
chou pommé
concombre
courgette
échalote
épinard
fennel
fève
haricot vert
laitues
oignon
persil
petits pois
piment
poivron
pomme de terre
radis rose
thym
tomate

Fruits

cassis
fraise
framboise
groseille
melon
mûre
poire
prune

Septembre

Légumes

ail
artichaut
aubergine
batavia
bette
brocoli
carotte
céleri
chou blanc
chou fleur
chou frisé
chou rouge
concombre
courge
courgette
échalote
épinard
fennel
fève
frisée
haricot vert
laitues
mâche
navet
oignon
panais
persil
piment
poireau
poivron
pomme de terre
potimarron
radis noir
radis rose
scarole
thym
tomate

Fruits

fraise
framboise
melon
mûre
poire
pomme
prune



Octobre

Légumes

ail
artichaut
batavia
bette
betterave
brocoli
carotte
céleri
chou blanc
choux de bruxelles
fennel
frisée
laitue
mâche
chou fleur
chou frisé
chou rouge
courge
échalote
endive
épinard
navet
oignon
panais
persil
poireau
pomme de terre
potimarron
potiron
radis noir
radis rose
rutabaga
scarole
thym
tomate
topinambour

Fruits

poire
pomme



Novembre

Légumes

ail
batavia
bette
betterave
brocoli
carotte
céleri
chou blanc
choux de bruxelles
chou fleur
chou frisé
chou rouge
courge
échalote
endive
épinard
fennel
frisée
laitue
mâche
navet
oignon
panais
poireau
pomme de terre
potimarron
potiron
radis noir
radis rose
rutabaga
scarole
thym
topinambour

Fruits

poire
pomme

Décembre

Légumes

ail
betterave
carotte
céleri
chou blanc
choux de bruxelles
chou frisé
chou rouge
courge
échalote
endive
épinard
fennel
frisée
mâche
navet
oignon
panais
poireau
pomme de terre
potimarron
potiron
radis
radis noir
scarole
thym
topinambour

Fruits

poire
pomme



Je
mange
local !

Service jeunesse



Goûter de Noël des mercredis d'Animation

Les enfants des mercredis d'Animation ont terminé l'année autour d'un goûter de Noël.
Au programme : Spectacle, jeux et visite du Père Noël



PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Du 27 février au 24 mars 2023

2023-2024

En septembre 2023, c'est la 1^{ère} rentrée scolaire
de votre enfant, pensez à l'inscrire à l'école.

Rendez-vous sur le site de la Ville
pour effectuer vos démarches.

Renseignements : 03 20 90 41 64

*Les enfants peuvent être accueillis dès 3 ans ou être
admis dans la limite des places disponibles.*

Pièces obligatoires à fournir lors de la pré-inscription :

- Livret de famille dans son intégralité
- Carnet de vaccination
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF/GDF, téléphone, quittance de loyer...)
- le Quotient Familial et le n° d'allocataire pour les familles affiliées à la CAF
- Avis d'imposition 2022 pour les familles non affiliées à la CAF
- Dérogation scolaire si nécessaire

Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement se déroulera
à partir du 19 Janvier**

Comme chaque année, Annœullin réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants sera recensée **à partir du 19 Janvier**.

Comment ça se passe ?

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, des documents seront déposés dans votre boîte aux lettres par un agent recenseur, recruté par la commune.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Contactez la commune : 03 20 90 41 41

Pour en savoir plus sur le recensement de la population,
rendez-vous sur le site

🔍 le-recensement-et-moi.fr

Vie culturelle

Escape Game Cornebidouille



les p'tits
Rendez-vous
CULTURELS

Le fantôme de Canterville

Atelier imprimante 3D

Séance de contes

Vie Culturelle

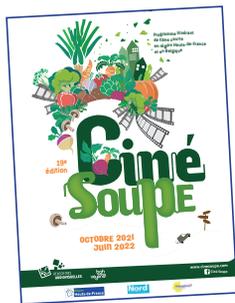
ça s'est passé ...

Atelier Seniors

LES BELLES
SORTIES
DE LA
MEL

Les Belles Sorties

Les prochains rendez-vous ! Alors à vos agendas !



- **Vendredi 3 février à 20h**
Ciné Soupe fête ses 20 ans !
Projection de courts - métrages
suivie d'une dégustation de soupe !
Entrée libre - Dès 8 ans
Durée : 1h30 environ/Entrée libre



- **Samedi 11 février à 14h30 et à 16h**
Spectacle de marionnettes
Monsieur Carnaval par la Cie Mariska / Tarif : 3€



- **Les Super-Héros du 9 mars au 5 avril**
Animations, jeux de société, tournoi de jeux vidéo, ateliers
et exposition autour des Super-Héros.

- **Les Annoeulli'rire**
du 31 mars au 2 avril
Festival d'humour
Programme détaillé
sur www.annoeullin.fr

Billetterie en ligne
à partir du 7 février 2023
>> billetterie.annoeullin.fr



Programme disponible en mairie et à la médiathèque



Coups de cœur des lecteurs

Flora a aimé le roman :
Belle Greene
Alexandra Lapierre

Belle Greene a cofondé la prestigieuse Morgan Library à New York au début du XX^e siècle. Cette étonnante femme n'était pourtant pas ce qu'elle prétendait être ...

Biographie romancée dense et riche pour les amoureux de livres rares et d'Histoire américaine.



Emilie vous conseille le manga
Orange
Ichigo Takano

Naho, lycéenne âgée de 16 ans, reçoit un jour une lettre du futur écrite par elle-même dix ans plus tard. Dans cette lettre, il est écrit qu'elle doit veiller sur Kakeru, un nouvel élève et modifier son futur. Naho a du mal à croire à cette histoire. Que doit-elle faire ? Cette histoire d'amours lycéennes mêlée d'une touche de fantastique est très touchante et originale.



GEREMY CREDEVILLE
— ENFIN —

FESTIVAL D'HUMOUR A ANNOEULLIN !

Médiathèque François Mitterrand
Boulevard Léon Blum 59112 ANNOEULLIN
Tél. 03 20 16 15 90

<https://mediatheques-haute-deule.fr>
contact@mediatheques-haute-deule.fr
<https://www.facebook.com/bibannoeullin>





Annœullin a fête Noël 2022



Plus de photos sur 



Nouvelle enseigne

Le Comptoir Gourmand Epicerie fine

Eugénie vous propose des produits fins allant du chocolat Français aux fromages de terroirs en passant par du vin sans alcool et de l'huile d'olive Française ...

Quelle belle initiative ! nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son nouveau projet.

28, rue Pierre Ogée
Tél. : 06 40 32 11 68



**« J'aime
mes commerces
et mes artisans,
je consomme local »**



Message de la nouvelle présidente union commerciale

Chers Annœullinois,
Je suis Olivia de chez El'Click El'Griff
Prêt à porter/Onglerie depuis 3 ans sur Annœullin.
Native de la commune, j'ai à cœur de reprendre la
présidence de l'association Union des Commerçants
et Artisans d'Annœullin.

Cette année, l'association souhaite vous proposer de
nouvelles actions et donner de son énergie afin de
partager tous ensemble un dynamisme Annœullinois.
De nouvelles actions seront mise en place en
espérant que beaucoup d'entre vous nous suivrons
dans l'aventure.

Avec Sophie Kortus, nous nous rencontrons
régulièrement pour travailler et ensemble partager
nos projets.

A très bientôt dans nos boutiques.

Olivia V.

Nouvelle enseigne

Magasin ACTION



Depuis le 22 décembre, le magasin Action a ouvert ses
portes. Cette enseigne vous propose une très grande
sélection de produits en tout genre : décoration, brico-
lage, mode & linge de maison, alimentation & boissons,
fun & multimédia, nettoyage & ménage, bureau & loisirs,
jouets, jardin, soins personnels et articles de saison...

60, rue de Touraine

SERVICES

> ALLO MAIRIE

> AIDE AUX COURSES

> PETITS DÉPANNAGES

Toutes ces prestations proposées par le Centre Communal d'Action Sociale sont à destination des personnes retraitées, isolées ou handicapées.

Le coût horaire de ces services est déterminé en fonction d'un barème validé en Conseil d'Administration selon :

- La situation familiale.
- Les revenus d'imposition.

Ces services fonctionnent sur prise de rendez-vous au CCAS au 03.20.90.41.55 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.



LE SERVICE « ALLO MAIRIE »

Service GRATUIT de démarches administratives à domicile proposé sur rendez-vous en contactant le CCAS.

Ce service de dépannage administratif est proposé :

- Aux personnes âgées dans l'incapacité de se déplacer en mairie.
- Aux personnes handicapées ou sortant d'hospitalisation, personnes accidentées.
- Aux personnes isolées ayant des enfants en bas âge.

LE SERVICE « D'AIDE AUX COURSES »

L'objectif de ce service est de maintenir le lien avec l'extérieur, de resserrer le lien social tout en gardant une certaine autonomie.

Les prestations proposées dans le cadre d'un accompagnement sont :

- Les courses alimentaires.
- Les rendez-vous chez le médecin, kiné, dentiste, pharmacie, etc à Annœullin uniquement.
- En promenade, au marché, chez le coiffeur, le fleuriste, la boulangerie etc
- Rendre visite à un proche en maison de retraite ou foyer logement.

Cette liste n'est pas exhaustive, et toutes vos demandes seront étudiées tout en respectant votre sécurité et notre responsabilité.



LE SERVICE « PETITS DÉPANNAGES » TOUTE L'ANNÉE MÊME L'HIVER

Outre les travaux de jardinage, le service vous propose également d'effectuer des petits travaux d'intérieur et d'extérieur :

- Elémentaires et occasionnels.
- N'appelant pas de savoir-faire professionnel particulier.

Nettoyer une gouttière, encombrants, déchetterie, retrait d'une petite souche d'arbre, pose d'un rideau, changement d'ampoule, d'un robinet, petites réparations diverses, peinture, ramassage de feuilles ...

En cas de doute sur la faisabilité de l'intervention, l'agent se rend sur place gratuitement afin d'estimer le travail demandé.



Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville - Grand Place

Responsable : Christine LEROY

Tél. : 03 20 90 41 55

christine.leroy@annoeullin.fr



Action sociale



Kermesse de Noël



Pour une grande première, l'épicerie sociale « La Parenthèse » a organisé une kermesse de Noël.

Plus de 90 personnes se sont rassemblées à la salle des fêtes pour partager ce moment festif.

Jeux anciens, atelier maquillage et stands réalisés et animés par les bénéficiaires ont fait le bonheur de tous !

Les familles ont pu se restaurer sur place où de multiples gourmandises confectionnées par les usagers, ont ravi les papilles de chacun !

Et pour clore cette belle après-midi, petits et grands se sont vu offrir de jolis cadeaux de Noël par les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Par ailleurs, le CCAS remercie chaleureusement ses partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette kermesse : CORA Wattignies, l'Agence du Don en Nature, Dons Solidaires et l'association «Arrosoir culturel ».

Il est très important de souligner que l'épicerie sociale « La Parenthèse » a été sélectionnée parmi 33 associations des Hauts-de-France dans le cadre d'un appel à projet de Dons Solidaires, fondé sur la qualité des actions dispensées au sein de l'épicerie.

 RÉSEAU IMMOBILIER
LOGÉHOME

18, Place du Général de Gaulle
59112 ANNOEULLIN
03 20 47 00 00
annoeullin@logehome.fr

Collecte des jouets

100 000 tonnes de jouets sont jetés chaque année en France ! Pour remédier à cela lors de sa 2^{ème} année, LOGEHOME a reçu environ **800 jouets**. En partenariat avec la Mairie, les jouets ont été distribués aux familles dans le besoin.

Merci pour eux

1 jouet donné = 1 sourire d'enfant retrouvé
Bravo et merci pour cet élan de générosité



Solidarité



TELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Le rendez-vous de la solidarité

8278,57 € de Dons

Félicitations à tous les bénévoles (personnel communal, associations et particuliers....) et aux généreux donateurs.

Un immense MERCI pour votre mobilisation !



Merci

Vie associative



Pour faire suite à la mobilisation du Football Club d'Annœullin autour d'octobre Rose, le club est fier d'avoir pu apporter son soutien à l'association « La Vie en Rose » en lui offrant un chèque de 400 €.

Ainsi ce mercredi 7 décembre, à l'initiative de Julie, Gaëtane & Rémy, le FCA (représenté par Julie et Hervé) a accueilli Karine la présidente et Marie-France la secrétaire de l'association « La Vie en Rose ». Ce moment de partage rempli d'émotion a permis d'échanger sur la vie des deux associations.

La rencontre des 2 associations locales bien que différentes nous prouvent une fois de plus l'importance du bénévolat et tous les bienfaits que cela peut produire autour de nous. Cette rencontre est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles.

L'association « La Vie en Rose » est une association d'Annœullin qui œuvre pour soutenir les femmes atteintes de cancer ainsi que leurs proches à travers des moments de partage, d'écoute, d'échange ainsi que sous forme d'ateliers thématiques (sophrologie, socio-esthétique, poterie, yoga, ...)

Le FCA remercie toutes les personnes qui ont permis l'organisation de ces différentes mobilisations au mois d'Octobre ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet. **BRAVO !**

Emploi

Venez rejoindre L'EQUIPE DE L'OICAFPA



Office Intercommunal de Coordination
des Actions en Faveur des Personnes Adultes
d'Annœullin et Environs



Il recrute
un(e) aide soignant(e)

pour le service de soins
à domicile sur Annœullin

Envoyez vos candidatures à
Ssiadresponsable@oicafpa.fr

Pour plus d'information
n'hésitez pas à les contacter au **03.20.38.01.42**



495B rue Lavoisier - BP 70043 - 59112 Annœullin



Joyeux Noël au service Petite enfance !

La Halte-garderie, le relais Petite enfance et la Crèche municipale ont accueilli le vendredi 16 décembre, les enfants, les familles et les assistantes maternelles pour leur traditionnel spectacle de fin d'année.

Un spectacle féérique d'effet de scène « la forêt des malices » animé par Doriane, nous a été proposé, dans un superbe écrin : la salle Louis Parsy magnifiquement décorée pour l'occasion, le matin pour la Halte-garderie et le relais Petite enfance et l'après-midi pour la Crèche.

Après plusieurs années de report de cette manifestation, les enfants de la crèche et leurs parents ont enfin pu profiter du spectacle.

A la grande surprise des enfants, le Père Noël a fait son apparition pour distribuer quelques friandises et se laisser prendre en photo. A cette occasion, nous remercions tout le personnel du service Petite enfance pour leur investissement.

Ce fut l'occasion d'un beau moment de partage.



Groupe Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY

D'une crise à l'autre, sanitaire puis économique maintenant, chacun en subit les effets dans son foyer à titre personnel, mais aussi dans toutes les activités collectives, commerciales, industrielles ... La gestion d'une ville n'échappe pas à leurs conséquences et partout en France, cela va se ressentir dans les services apportés par les communes à leurs habitants.

Partout, nous devons faire front. Faire front aux pénuries, faire front à l'inflation.

Cela ne passe pas par des « Y a qu'à », des « faut qu'on ».

Des difficultés vont surgir et par exemple, si certaines réactions peuvent parfois être justifiées, leur signalement rapide pourrait souvent en limiter les effets.

Faire front ne signifie pas monter une fronde. Un signalement précoce par un habitant, un enseignant, un président d'association peut favoriser le règlement rapide de difficultés rencontrées.

Mais, faire front n'autorise pas une collectivité à déroger aux prescriptions et aux recommandations que le gouvernement est bien obligé d'émettre pour faire face à la grave situation que connaît le pays.

Il y a quelques années, nous exportions de l'électricité, nous devons maintenant en importer à des tarifs d'ailleurs en hausse, comme ceux du gaz et des produits pétroliers.

Ensemble, nous continuerons cependant à apporter aux Annoeuillinois les services habituels dans les meilleures conditions possibles tout en prêtant la plus grande attention aux plus défavorisés d'entre nous.

Pierre DUBAR, Porte-parole du Groupe majoritaire
contact@annoeuillin.fr

Groupe Une nouvelle énergie pour Annoeuillin

L'actualité a mis en exergue les profonds retards accumulés par l'équipe majoritaire : isolation thermique des bâtiments communaux, chauffages souffreteux, laxisme dans l'entretien des voiries, urbanisme brouillon. A cela s'ajoute une affaire judiciaire mettant en cause un agent du service technique.

Nous nous interrogeons donc, non sur l'équipe technique, mais bien sur la façon dont elle est managée. Nous doutons de sa performance structurelle, de la bonne définition et du choix des postes en place. M. Le Maire parle d'un service dont la maturité lui permet de s'auto gérer. Nous remettons en question l'efficacité d'une telle autonomie. La suppression de l'emploi d'ingénieur principal, moteur indispensable d'un tel service, est un mauvais signe.

M. Le Maire a décidé d'adhérer à la MEL, afin de bénéficier de ses compétences techniques. S'appuyer sur de telles compétences ne doit pas occulter la nécessité de mettre en œuvre à l'échelle communale des réalisations techniques concrètes et structurées sur le long terme.

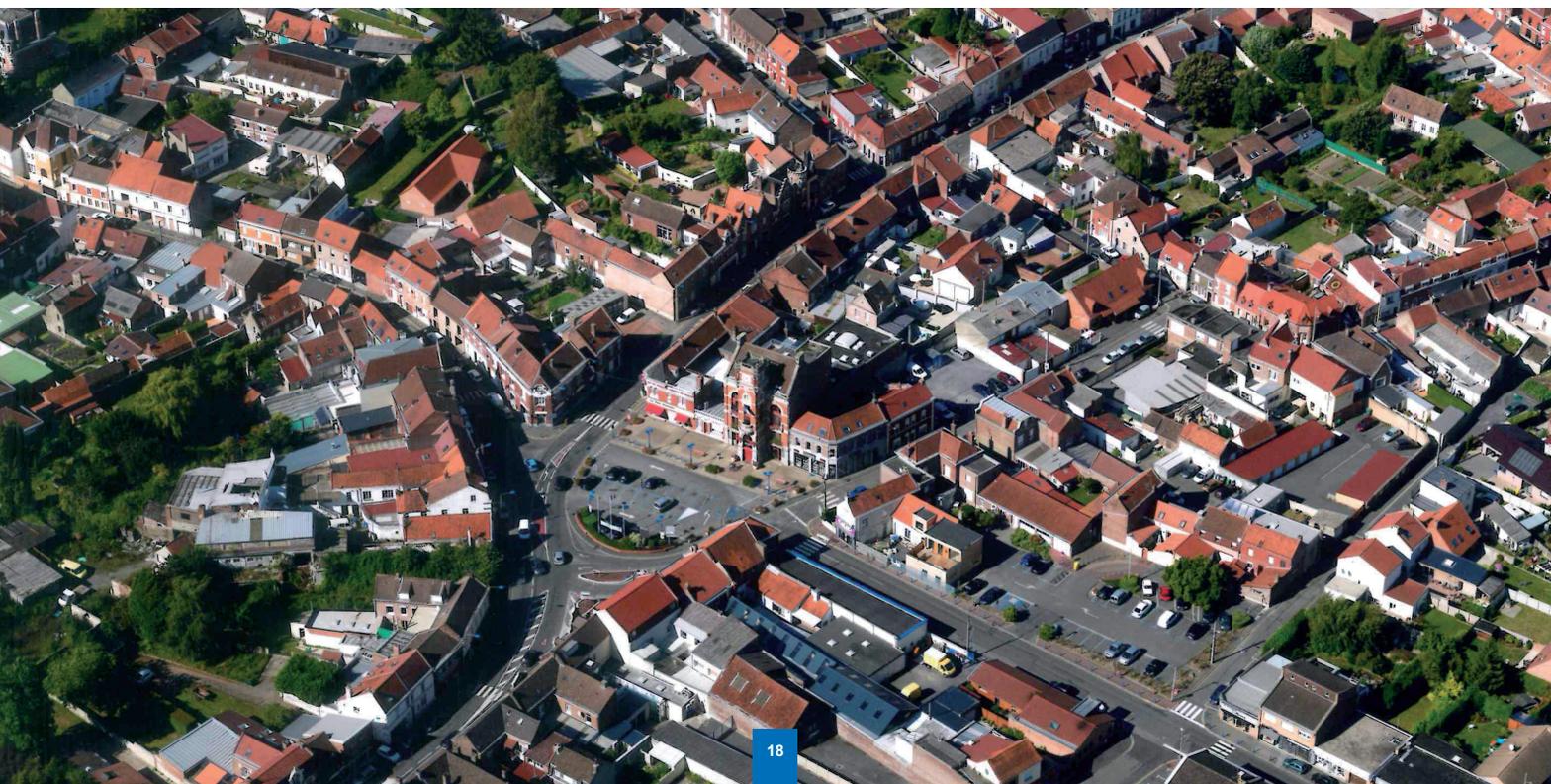
A cette date, nous voyons peu d'avancées factuelles. Quelle conception la majorité a-t-elle de la fonction technique, quel intérêt y porte-t-elle ? Si compétences de la MEL il y a, seront-elles un jour exploitées autrement que sur les plans administratif et financier ? Où est donc le fil conducteur ?

En 2023, pouvons-nous espérer une feuille de route avec une vision sur le long terme ?

Nous vous souhaitons une très bonne année !

Claire DUTILLEUL, Gregory VANGREVENINGE, Mathilde DEMONT

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes, communiqués par courrier électronique aux services municipaux avant le cinquième jour du mois de parution, sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.



Quand ton
horizon c'est ça,
avoir des perspectives
#CestUneMission



www.missionlocale-metropolesud.fr

03 20 58 92 47

Campagne soutenue par



**C'est vrai, et la nôtre
c'est de vous aider.**

Job, appart, formation, permis...
Nos conseillers sont là pour vous à chaque étape.
Vous accompagner, c'est notre mission.



Les Missions Locales

Rencontrons-nous sur cestunemission.fr



DU 31 MARS
AU 2 AVRIL 2023

FESTIVAL

D'HUMOUR



SPECTACLE
CLOWNS



MADemoiselle
ZOUZOU



PIECE DE
THEATRE



GEREMY
CREDEVILLE



THEATRE
D'IMPRO



FANFARE
HUMORISTIQUE



Programme détaillé sur www.annoeullin.fr

Informations

Service Culturel d'Annoeullin/Médiathèque François Mitterrand

Tél : 03.20.16.15.90

Billetterie en ligne à partir du 7 février 2023 >>> billetterie.annoeullin.fr

